

conjoncture

47

TOURISME

Décembre 2020

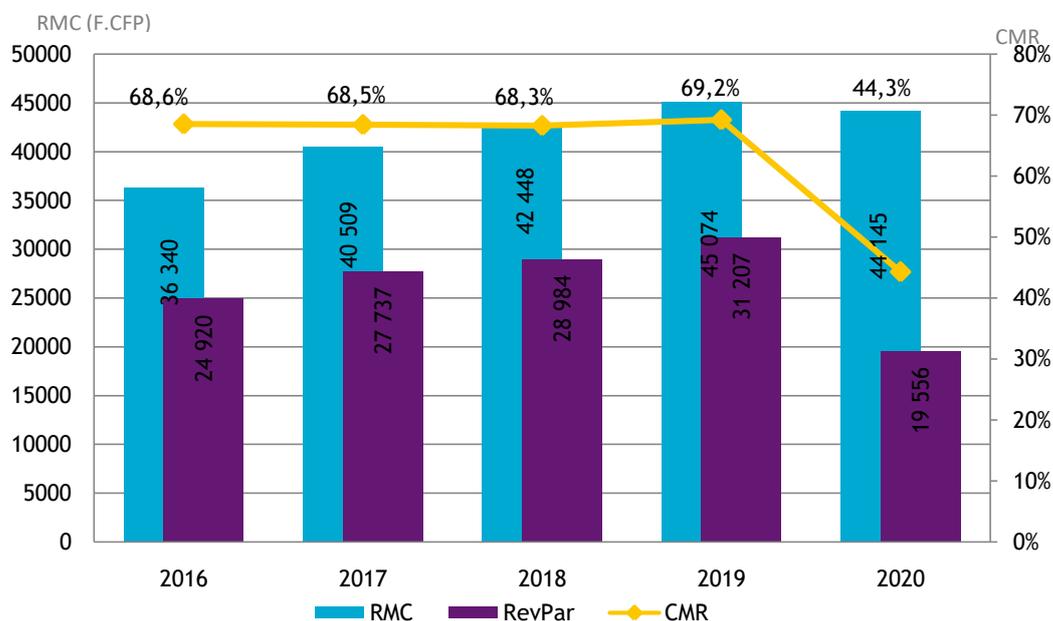
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En décembre 2020, la fréquentation hôtelière en Polynésie française baisse de 46 % par rapport à décembre 2019. Le nombre de chambres offertes diminue de 17 % sur un an, en raison des fermetures temporaires ou définitives de 5 établissements depuis le début de la crise sanitaire. Les ventes baissent dans l'ensemble des archipels et sur l'ensemble des marchés touristiques, à l'exception du marché des « résidents » qui progresse de 28 % et représente 39 % des ventes totales.

Si le coefficient moyen de remplissage (CMR), qui s'établit à 35 %, recule de 19 points, les hôteliers atteignent un prix de vente avec un revenu moyen par chambre louée (RMC) qui augmente de 5 % à 51 460 F.CFP sur un an.

En cumul depuis le début de l'année 2020, le CMR est de 44,3 %, soit une baisse de 25 points par rapport à 2019.

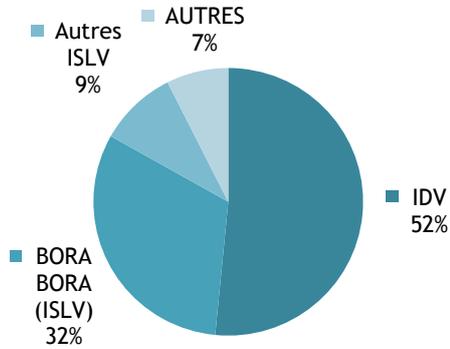
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



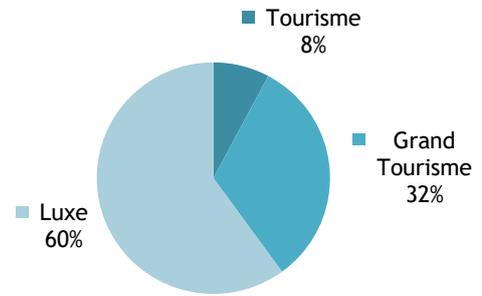
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 63 170 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



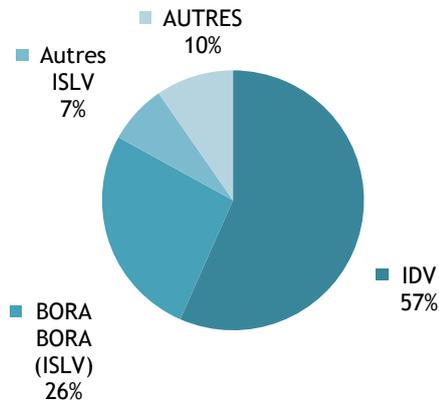
RÉPARTITION PAR CLASSE



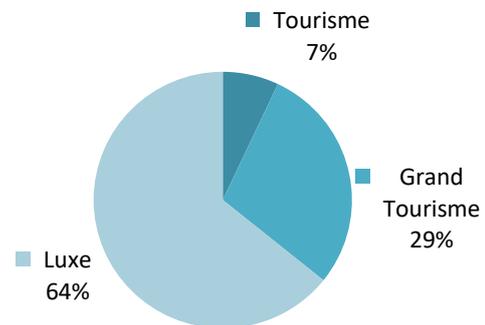
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 22 119 CHAMBRES LOUÉES

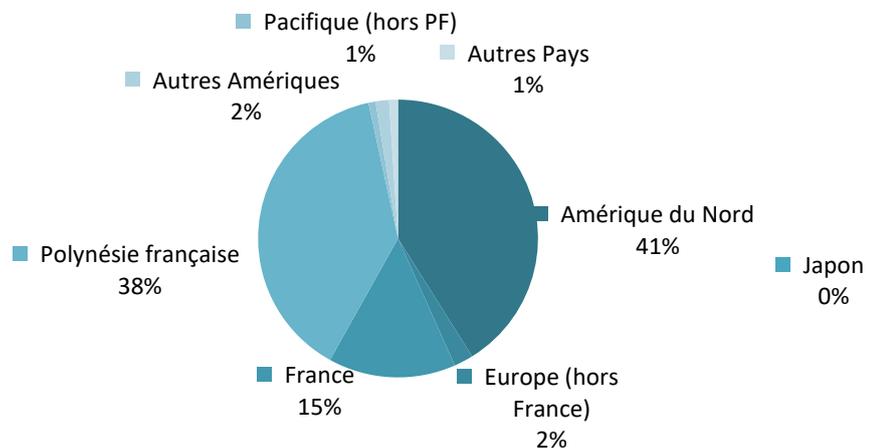
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		DÉC-19	SEPT-20	OCT-20	NOV-20	DÉC-20	VARIATION 2020/2019
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		24 883	15 300	17 471	11 478	12 711	-48,9%
	Tourisme	3 331	2 155	2 337	1 099	1 482	-55,5%
	Grand Tourisme	6 485	4 889	5 152	3 903	4 156	-35,9%
	Luxe	15 067	8 256	9 982	6 476	7 073	-53,1%
ISLV		14 172	10 677	11 765	8 253	7 326	-48,3%
	Tourisme	130	222	267	71	70	-46,2%
	Grand Tourisme	2 198	3 785	3 712	1 480	1 473	-33,0%
	Luxe	11 844	6 670	7 786	6 702	5 783	-51,2%
AUTRES Subdivisions		1 722	2 085	2 502	1 701	2 082	20,9%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	791	646	901	488	732	-7,5%
	Luxe	931	1 439	1 601	1 213	1 350	45,0%
TOTAL		40 777	28 062	31 738	21 432	22 119	-45,8%
	TOTAL Tourisme	3 461	2 377	2 604	1 170	1 552	-55,2%
	TOTAL Grand Tourisme	9 474	9 320	9 765	5 871	6 361	-32,9%
	TOTAL Luxe	27 842	16 365	19 369	14 391	14 206	-49,0%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

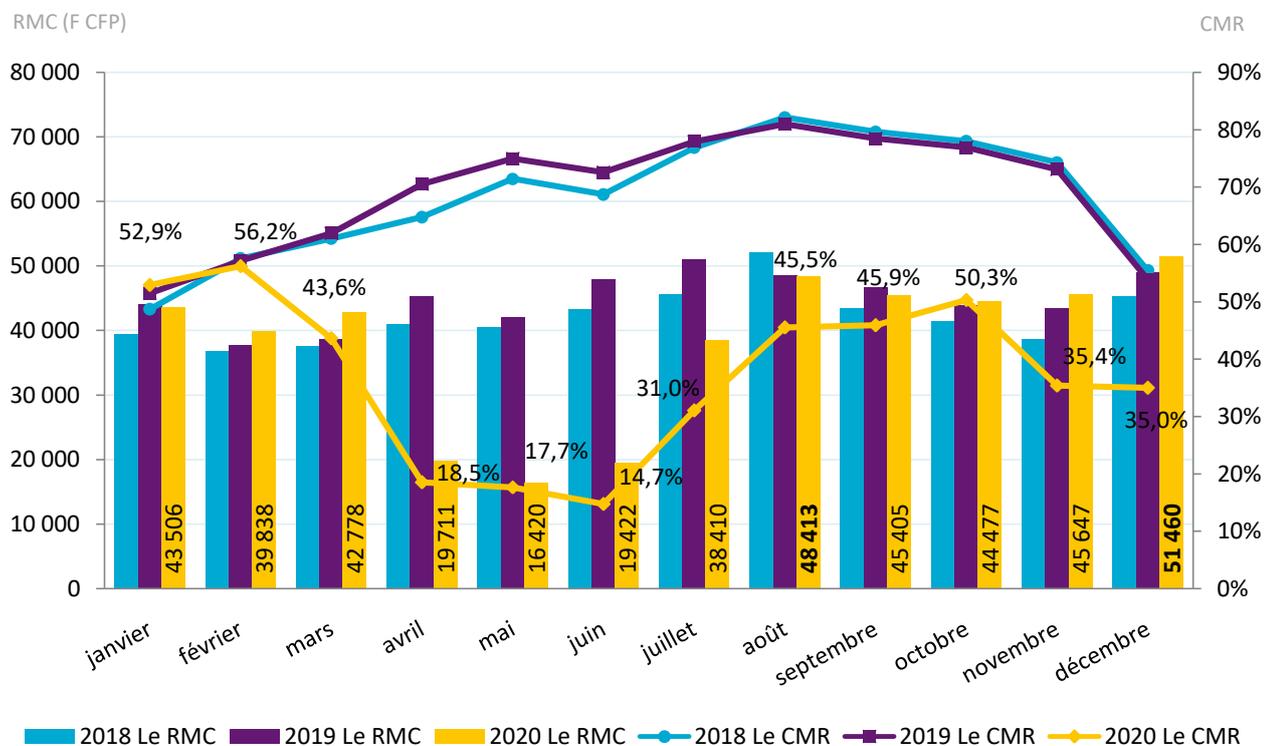
INDICATEURS DE GESTION DECEMBRE 2020

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 51 460 F. CFP

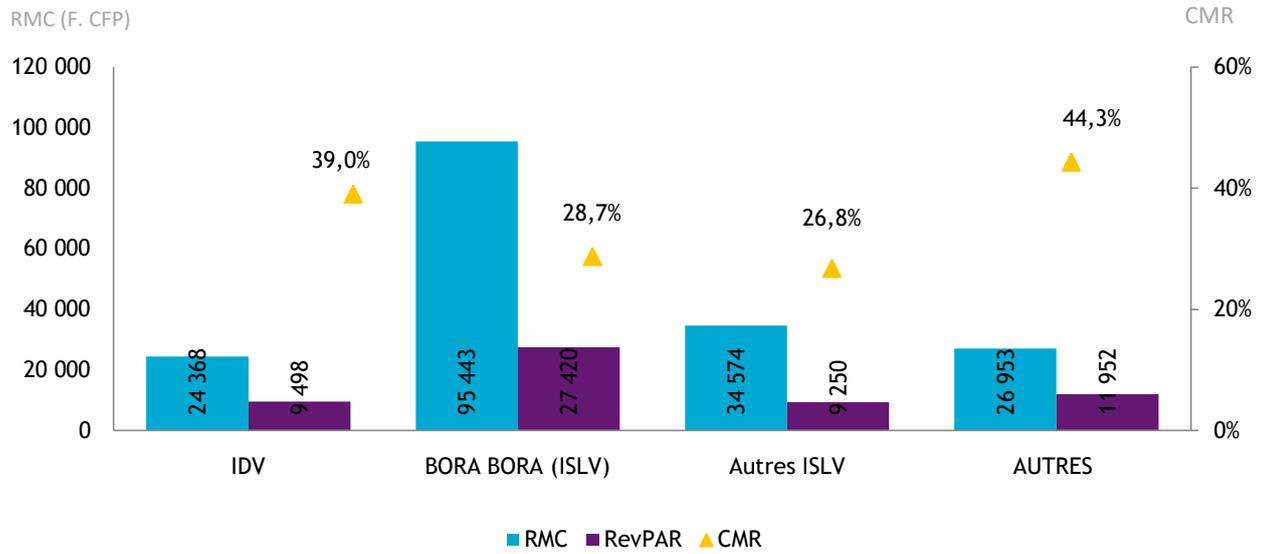
Revenu moyen par chambre disponible : 18 019 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 35,0%



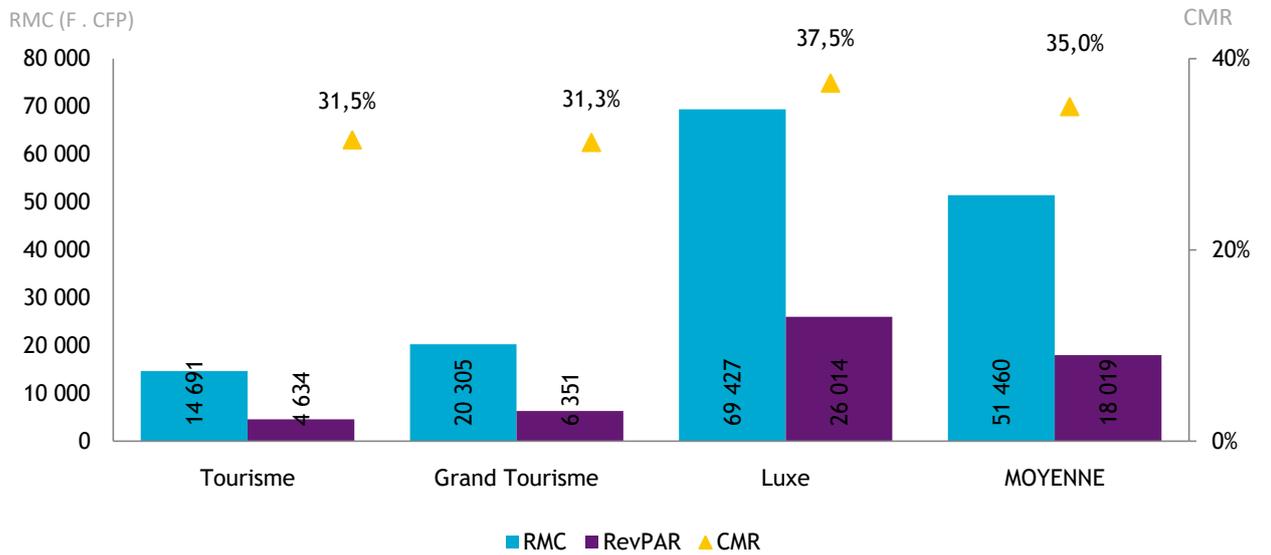
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.